



Cabinet du Maire

Dossier suivi par : A. Peres
N/réf : cab109.2023 (NF/ CB /AP)
Objet : Tarifs de la restauration scolaire et des accueils

À l'attention des parents d'élèves ayant recours aux services de restauration scolaire et accueils périscolaires et de loisirs

Voiron, le 06 SEP. 2023

Madame, Monsieur,

Alors que nous espérons que cette rentrée scolaire se déroule pour vous et vos enfants dans les meilleures conditions possibles, il nous semble utile de partager avec vous la situation financière des services de restauration scolaire ainsi que d'accueils périscolaires et de loisirs, que vous pouvez être amenés à consommer au fil de l'année.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de vous l'exprimer en cours d'année dernière pour ce qui est de la restauration scolaire, le traiteur titulaire du marché public de fourniture des repas a sollicité une réévaluation de son tarif pour faire face à la hausse du prix des denrées. Cette hausse associée à l'inflation globale (augmentation du coût de l'énergie, du point d'indice des fonctionnaires, des assurances, etc.) a contraint la Ville à augmenter ses tarifs au 1^{er} janvier 2023 de 7,2%, soit l'indice des dépenses communales, étant précisé que cette augmentation ne couvrait pas l'intégralité du surcoût.

Entre-temps, le marché de fourniture des repas est arrivé à échéance et a dû être renouvelé. Nous l'avons fait avec la même exigence de qualité car nous souhaitons résolument continuer à proposer des repas sains, équilibrés et variés dans les 8 restaurants scolaires de la commune, tout en continuant à travailler le plus possible avec des produits frais, locaux et bios. À l'issue de la procédure de consultation, la candidature classée première à l'analyse des offres est celle du même prestataire avec qui nous travaillons depuis plusieurs années et qui, sur le plan de la qualité, nous donne entière satisfaction. La mauvaise nouvelle intervient sur le plan des tarifs qui, toujours tirés par l'inflation, sont une nouvelle fois à la hausse si bien que pour les 800 repas servis quotidiennement, l'impact sera d'environ 15 000€ rien que sur cette fin d'année 2023.

Nous demeurons conscients que, comme tout le monde, vous subissez l'inflation de toute part (alimentation, énergie...) et nous sommes soucieux de minimiser l'impact sur le pouvoir d'achat des familles voironnaises. **C'est dans cette intention que nous avons pris la décision de ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire, des accueils périscolaires et de loisirs en septembre malgré l'impact sur le budget de la commune.**

(.../...)

Voiron, ville porte de Chartreuse

Cela étant dit, cette correspondance n'a pas pour objet de s'exalter d'une absence de hausse, car la prudence nous amène à préciser que la construction du budget 2024 ne fait que débiter et nous ne disposons pas à cette heure de tous les éléments de contexte financier de nature à nous permettre de prendre des engagements fermes sur l'ensemble de l'année scolaire.

Quoi qu'il en soit, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre engagement à pérenniser des services de qualité à un coût le plus juste et équilibré possible pour les familles.

Nous continuerons d'être mobilisés et attentifs pour trouver le meilleur compromis entre la santé du budget de la ville, et la préservation du pouvoir d'achat des familles. Bonne soirée à tous!

Nadine FAYOLLE



Adjointe en charge de l'Éducation et de la
petite enfance



Chokri BADREDDINE



Adjoint en charge de la jeunesse